

# Règlement du jeu concours

Le concours est organisé par Mercedes-Benz Luxembourg S.A., inscrite au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B57028, ayant son siège social à 45, rue de Bouillon, L-1248 Luxembourg.

Le jeu concours débutera le 28 janvier 2017 et se clôtura le 5 février 2017.

## **Article 1 Prix**

Sont à gagner trois prix.

1. Un week-end découverte en Mercedes-Benz :
  - La sélection du modèle et les dates choisies dépendent de la disponibilité de la flotte.
  - Le gagnant doit se rendre au garage Mercedes-Benz à Hollerich par ses propres soins pour récupérer la voiture et la ramener au même point de vente à l'heure convenue.
  - Récupération du véhicule le vendredi et retour le lundi suivant à la même heure.
  - Pour un kilométrage maximum de 500km. Les kilomètres supplémentaires parcourus seront facturés 0,10€ par kilomètre.
2. Un ticket d'entrée pour l'événement BELGIAN FORMULA 1 GRAND PRIX 2017
3. Un menu Bocuse d'Or pour deux personnes au Restaurant Léa Linster

## **Article 2 Participation**

Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toutes personnes physiques et majeures.

Les participants doivent prendre une ou plusieurs photos dans le bus photo prévu à cet effet, qui sera placé pendant deux week-ends sur le parking entre expo 1 et 2 au garage Mercedes-Benz Luxembourg à Hollerich. Puis partager la ou les photos sur les réseaux sociaux avec l'indication #saymercedes.

Les samedis et dimanches 28, 29 janvier et 4,5 février.

Mercedes-Benz Centre  
45, rue de Bouillon  
L-1248 Luxembourg

Tout gagnant d'un lot comprenant la location d'un véhicule ou plus généralement, la conduite d'un véhicule, devra être titulaire du permis de conduire à la date du tirage au sort pour profiter de ce gain. A défaut, il pourra céder son gain à une personne de son choix titulaire de ce permis.

Chaque lot est cessible à toute personne physique et majeure au choix des gagnants.

Les salariés de l'organisateur ainsi que de ses sociétés filiales sont exclus de ce concours.

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement de jeu dans son intégralité.

### **Article 3 Détermination du gagnant**

Les trois gagnants vont être tirés au sort le 13 février chez Mercedes-Benz à Hollerich. Il sera personnellement informé des résultats par la société organisatrice par e-mail ou par téléphone.

### **Article 4 Différend/Litiges**

La société organisatrice dégage toute responsabilité en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté susceptibles de perturber, modifier ou annuler le jeu-concours.

Tout litige en relation avec le présent jeu-concours sera exclusivement du ressort des tribunaux luxembourgeois.

### **Article 5 Données à caractère personnel**

La société organisatrice s'engage à traiter les données en toute confidentialité. Le participant autorise la société Mercedes-Benz Luxembourg S.A., 45, rue de Bouillon, L-1248 Luxembourg et les autres sociétés du groupe Daimler à utiliser les données recueillies dans le cadre de ce jeu-concours à des fins de consultation, suivi, d'informations sur les produits, services et autres activités du groupe Daimler par lettres, téléphone, télécopie et e-mail. À ces fins, les données pourront être transférées au Mercedes-Benz Customer Assistance Center N.V. Maastricht.

Si à l'avenir, le participant veut s'opposer au traitement et à l'utilisation de ces données, il suffit de contacter Mercedes-Benz Luxembourg S.A., Contact-Center, 45 rue de Bouillon, L-1248 Luxembourg.

### **Article 6 Dépôt du règlement**

Le règlement du jeu est déposé auprès de l'Etude Carlos CALVO, Huissiers de Justice, demeurant 65, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg et pourra également être téléchargé sur le site internet [www.huissier-luxembourg.com](http://www.huissier-luxembourg.com). Le texte complet du règlement est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

Les participants disposent cependant, conformément à la loi du 2 août 2002 relative à la protection des données personnelles, d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données les concernant.